

GLOBAL X

par Mirae Asset



FNB GLOBAL X ACTIF OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (HAB : TSX)

RAPPORT ANNUEL | 31 DÉCEMBRE 2025

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Analyse du rendement du Fonds par la direction	7
Faits saillants de nature financière	12
Rendement passé	15
Sommaire du portefeuille de placements	16

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

19

ÉTATS FINANCIERS

État de la situation financière	22
État du résultat global	23
État de l'évolution de la situation financière	24
État des flux de trésorerie	25
Tableau des placements	26
Notes annexes	37

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Message du chef de la direction

Alors que nous terminons l'année 2025, je suis fier de souligner la croissance soutenue que nous avons réalisée en tant que société et pour nos clients, grâce aux solutions de placement novatrices que nous gérons pour les Canadiens.

En mai, nous avons célébré le premier anniversaire du changement de notre marque, passant de Horizons ETFs à Global X Investments Canada Inc. (« **Global X** »).

Notre décision de repositionner la marque auprès d'investisseurs comme vous était motivée par le désir d'offrir aux Canadiens le meilleur des deux mondes : la force, la portée étendue et le réseau mondial d'experts qui sont associés à la marque Global X reconnue à l'échelle internationale, ainsi que l'expertise et le soutien locaux continus que nous offrons pour évoluer dans le monde canadien des investissements.

En intégrant la plateforme Global X, nous faisons partie d'une organisation plus importante, comptant plus de 200 milliards de dollars d'actifs de FNB sous gestion dans le monde, soutenus par notre société mère, Mirae Asset, qui gère plus de 1 000 milliards de dollars d'actifs dans 19 pays et marchés mondiaux autour du globe.

Dans l'ensemble, nous nous engageons à aider les Canadiens à comprendre les nouvelles tendances qui façonnent les marchés et à offrir des solutions de placement et des expériences client exceptionnelles conçues pour être informatives et pertinentes.

Je suis fier de souligner d'autres progrès réalisés par Global X depuis le début de l'année, au sein de notre entreprise et pour nos investisseurs.

En juin, Global X a été reconnu en tant que fournisseur de FNB de l'année lors des Wealth Professional Awards 2025. Il s'agit de la deuxième année consécutive que nous sommes récipiendaire de cette reconnaissance. Ce prix récompense le cabinet de gestion d'actifs exceptionnel qui se spécialise dans les fonds négociés en bourse (« FNB ») et qui offre constamment des services-conseils de qualité supérieure tout en repoussant les limites de l'innovation et des meilleures pratiques sectorielles pour les 12 derniers mois. Cette reconnaissance témoigne de notre engagement à offrir des solutions de placement de grande qualité et souligne la position de Global X en tant que chef de file du secteur canadien des FNB.

En 2025, nous avons lancé 30 FNB qui ont offert aux Canadiens de nouvelles façons novatrices d'obtenir une exposition à certaines des catégories d'actifs, des stratégies et des marchandises les plus en demande sur les marchés d'aujourd'hui.

En février, nous avons lancé le FNB Global X Indice d'infrastructures d'intelligence artificielle (« **MTRX** ») afin d'offrir aux Canadiens un moyen fondamental d'accéder aux infrastructures plus larges et aux fournisseurs de services qui devraient bénéficier de l'expansion exponentielle de l'IA. MTRX offre une exposition de base aux fournisseurs de marchandises et d'énergie, ainsi qu'aux exploitants de centres de données, qui sont essentiels pour soutenir la demande croissante pour les applications d'IA.

En avril, nous avons lancé 11 autres FNB de plusieurs gammes de produits, y compris des FNB à indice thématique, des FNB à options d'achat couvertes, et notre gamme de FNB à options d'achat couvertes à rendement amélioré. La dynamique du marché, soutenue par des événements économiques et géopolitiques, a propulsé la popularité et les entrées de capitaux dans plusieurs de ces nouveaux FNB, notamment, le FNB Global X Indice Technologies de défense (« **SHLD** »), le FNB Global X Options d'achat couvertes Bitcoin (« **BCCC** ») et le FNB Global X Options d'achat couvertes d'actions de producteurs d'or à rendement amélioré (« **GLCL** »).

Dans les derniers mois de 2025, nous avons poursuivi sur notre élan en lançant cinq nouveaux FNB, y compris le FNB Global X Options d'achat couvertes Argent (« **AGCC** ») et le FNB Global X Options d'achat couvertes d'actions de producteurs de cuivre (« **CPCC** »), premier FNB d'options d'achat couvertes de cuivre au monde. D'autres lancements importants comprennent notre FNB Global X Indice Hang Seng TECH Chine (« **CHQQ** »), ce dernier offrant aux investisseurs un moyen de saisir les occasions mondiales qui se présentent à un rythme effréné en Chine. Nous avons aussi élargi notre gamme à revenu fixe avec le lancement du FNB Global X Indice Obligations du Trésor américain 1-3 ans (« **TSTX** ») et du FNB Global X Indice Obligations du Trésor américain 20 ans et plus (« **TLTX** ») pour offrir une exposition aux bons du Trésor américain au moyen de produits conçus pour les investisseurs canadiens.

À Global X, nous misons sur l'innovation dans tout ce que nous faisons. Qu'il s'agisse de nos origines en tant que l'un des premiers fournisseurs de FNB au Canada ou de notre fière tradition de lancement de produits de placement inédits, nous sommes guidés par l'audace, une vision et un engagement à offrir une qualité et une expérience client exceptionnelles.

La devise de la marque Global X est « Valoriser l'investissement grâce à l'innovation ». Nous nous engageons à être là, à vos côtés, pour vous aider à explorer tout un univers de possibilités d'investissement et d'occasions à l'échelle mondiale.

Je vous remercie de votre soutien indéfectible.

Salutations cordiales,



Rohit Mehta

Président et chef de la direction de Global X Investments Canada Inc.

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du FNB Global X Actif obligations de sociétés (« HAB » ou le « FNB ») fait état des faits saillants de nature financière et est compris dans les états financiers annuels audités du fonds de placement. Il est possible d'obtenir gratuitement, auprès du gestionnaire du FNB, soit Global X Investments Canada Inc. (« Global X » ou le « gestionnaire »), une copie des états financiers intermédiaires non audités, des états financiers annuels audités, du rapport intermédiaire ou du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille, en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745 pour la région de Toronto, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs concernant des événements, résultats, circonstances, rendements futurs ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt l'opinion de la direction quant à des événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels diffèrent grandement des objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels pourraient différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs, y compris notamment les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et secteurs d'activité dans lesquels le FNB peut investir et d'autres risques énoncés, de temps à autre, dans le prospectus du FNB. À l'occasion, de nouveaux facteurs de risque apparaissent et la direction ne peut les prévoir tous. Le lecteur est prié de comprendre que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et que, s'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour décider d'investir ou non dans le FNB, les investisseurs et autres parties devraient porter une attention particulière à ces facteurs ainsi qu'aux autres incertitudes et événements éventuels et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. En raison des répercussions possibles de ces facteurs, le gestionnaire décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation pertinente l'y contraint.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de HAB est d'obtenir une croissance du capital à long terme et de générer un revenu élevé. HAB investit principalement dans un portefeuille composé de titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) de sociétés canadiennes et américaines, soit directement, soit indirectement en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

Le sous-conseiller du FNB, Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller »), a recours à la recherche fondamentale sur le crédit pour choisir des titres de sociétés qui, selon l'avis du sous-conseiller sur le secteur et les perspectives de croissance de la société, semblent offrir des rendements rajustés en fonction du risque supérieurs à ceux des indices d'obligations de sociétés gérés passivement. Lorsque le sous-conseiller croit que les taux d'intérêt augmenteront, il pourrait choisir des titres dont les échéances sont plus courtes et lorsqu'il croit que les taux d'intérêt diminueront, il pourrait choisir des titres dont les durées sont plus longues.

Le sous-conseiller cherche à diversifier le portefeuille selon le secteur d'activité et la région géographique, et se fonde sur sa recherche fondamentale approfondie sur le crédit, son opinion des tendances du marché, son analyse de la position concurrentielle de la société et son examen du rendement, en fonction du risque que comporte la société et des conditions générales du marché, pour choisir des titres pour le FNB.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Afin de gérer la liquidité du portefeuille, le sous-conseiller peut, à l'occasion, investir dans des titres de créance ou des instruments du marché monétaire émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou le gouvernement d'une de ses provinces ou d'un de ses territoires, ou émis ou garantis par le gouvernement des États-Unis.

HAB peut, à l'occasion, utiliser des instruments dérivés, y compris des contrats à terme standardisés et des swaps sur défaillance de crédit, pour gérer la durée, le risque de crédit, le rendement du portefeuille et le risque lié au marché. HAB peut également utiliser des instruments dérivés pour gérer le risque de change.

HAB peut se fonder sur des dispenses des autorités de réglementation en valeurs mobilières lui permettant d'acheter des titres d'un émetteur apparenté au sous-conseiller, si certaines conditions sont respectées. Plus particulièrement, le placement doit être conforme à l'objectif de placement de HAB, ou nécessaire pour l'atteindre. Le placement doit également être approuvé par le comité d'examen indépendant (« CEI ») et il doit respecter d'autres dispositions du Règlement 81-107.

HAB peut conclure des opérations de prêt de titres dans la mesure permise par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus du FNB pour une explication détaillée des restrictions de HAB en matière de placement.

Risques

Le gestionnaire examine le niveau de risque du FNB au moins une fois l'an, et lorsque l'objectif de placement ou les stratégies de placement du FNB ont changé de façon importante. Aucun changement n'a influé de manière importante sur le niveau du risque global auquel le FNB a été exposé au cours de la période. Le niveau de risque actuel du FNB est : faible.

Les niveaux de risque sont déterminés en fonction de la volatilité historique du FNB, calculée selon l'écart-type entre son rendement et sa moyenne. La catégorie de risque du FNB peut changer au fil du temps et la volatilité historique n'est pas représentative de la volatilité future. Règle générale, le niveau de risque du FNB lui est assigné d'après un écart-type de son rendement sur 10 ans et le rendement de l'indice sous-jacent ou d'un substitut applicable. Si le gestionnaire juge que les résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas représentatifs de la volatilité future du FNB, le niveau de risque peut être déterminé en fonction de la catégorie du FNB. Les niveaux de risque ne devraient pas tenir lieu de solution de rechange à une évaluation complète et appropriée du caractère adéquat du placement ou à son évaluation financière par un conseiller en placement.

Une liste des risques et une description complète de chaque risque auxquels un placement dans le FNB est exposé sont présentés dans le prospectus le plus récent du FNB. Il est possible de se procurer le prospectus le plus récent en accédant au site www.globalx.ca ou au site www.sedarplus.ca, ou encore en communiquant directement avec Global X Investments Canada Inc. (se reporter à l'information à ce sujet fournie à la dernière page du présent document).

Les investisseurs éventuels devraient lire le prospectus le plus récent du FNB et prendre en considération la description exhaustive des risques fournie dans celui-ci avant d'acheter des parts.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les parts du FNB ont produit un rendement de 4,34 %, compte tenu des distributions versées aux porteurs de parts. En comparaison, l'indice ICE Bank of America Merrill Lynch Canada Corporate Bond (l'« indice ») a dégagé un rendement de 4,33 % pour la même période.

L'indice suit le rendement des titres d'emprunt garantis et titrisés de sociétés de première qualité libellés en dollars canadiens qui sont émis sur le marché intérieur du Canada.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Revue générale du marché

En 2025, la conjoncture en dents de scie, portée par des politiques incertaines, des dynamiques commerciales mouvantes et une politique monétaire en évolution, a eu une incidence sur les marchés des capitaux. Au début de l'année, la volatilité, exacerbée par les événements liés à la politique et aux échanges commerciaux, a fait place progressivement à un contexte plus favorable à mesure que les banques centrales se tournaient vers la croissance. À la fin de l'année, les actifs à risque ont fait preuve de résilience, soutenus par un regain de confiance, des occasions de revenus attrayantes et un net virage vers un assouplissement des politiques monétaires.

Les premiers mois de l'année ont été marqués par les faits nouveaux survenus aux États-Unis après l'investiture de Donald Trump. L'imposition de droits de douane à des partenaires commerciaux clés, dont le Canada, a miné la confiance des investisseurs et a soulevé des préoccupations concernant les chaînes d'approvisionnement, l'inflation et la croissance. Au Canada, la transition politique vers un gouvernement dirigé par Mark Carney, alors que les données économiques étaient mitigées et que l'inflation était à nouveau préoccupante, a suscité davantage d'incertitude.

La volatilité du marché s'est intensifiée au deuxième trimestre, au moment où des détails concernant les droits de douane réciproques ont été dévoilés, ce qui a entraîné une liquidation temporaire de capitaux propres et un élargissement des écarts de crédit. Toutefois, durant le trimestre, une série de prorogations et de reculs, de même qu'une désescalade de la rhétorique commerciale ont contribué à stabiliser les marchés. Vers le milieu de l'année, les investisseurs ont en grande partie réévalué les risques liés aux droits de douane, les jugeant gérables, ce qui a permis aux marchés de se recentrer sur les fondamentaux sous-jacents.

La politique monétaire a été le facteur dominant sur les marchés en 2025. Après un début d'année hésitant, les banques centrales ont détourné leur attention de l'inflation pour se concentrer sur la croissance et l'emploi, tandis que les marchés du travail s'atténaient. La Banque du Canada a abaissé son taux directeur au cours de l'année pour tenir compte des signes de ralentissement économique, tout en privilégiant une approche fondée sur les données. Parallèlement, la Réserve fédérale a commencé à assouplir sa politique monétaire au deuxième semestre de l'année, alors que les indicateurs de l'emploi reculaient et que les risques de ralentissement de la croissance devenaient plus prononcés, et même si l'inflation restait élevée.

Ce changement de cap a contribué à stabiliser les marchés obligataires, à améliorer la situation financière et à renforcer la confiance des investisseurs, en particulier dans les catégories d'actifs sensibles aux taux d'intérêt et axés sur le revenu.

Malgré les tensions géopolitiques persistantes et l'incertitude budgétaire, la perception du risque s'est constamment améliorée au deuxième semestre de l'année. Les marchés boursiers ont effacé les pertes liées à la volatilité des premiers mois de l'année, tandis que les marchés du crédit ont profité de la forte demande et d'un contexte technique favorable. Les écarts de crédit se sont resserrés alors que les investisseurs cherchaient à s'assurer de rendements intéressants, soutenus par des bilans stables et des apports continus dans les titres à revenu fixe. Les marchés obligataires ont reflété cette dynamique, les courbes de rendement réagissant à la fois aux mesures d'assouplissement à court terme et aux considérations budgétaires à plus long terme. Dans l'ensemble, le contexte a favorisé un positionnement actif dans les titres de créance et une prise de risques disciplinée.

Revue du portefeuille

En 2025, le FNB a dégagé un rendement absolu positif grâce à un excellent écart de rendement, à une exposition au risque de crédit disciplinée et à une sélection active de titres de sociétés et de gouvernements. Le rendement relatif du FNB par rapport à celui de l'indice a été légèrement inégal au cours de l'année.

Le revenu de portage a été l'un des principaux moteurs de la performance tout au long de l'année, ce qui reflète l'accent que met le portefeuille sur les occasions de rendement attrayantes. L'exposition au risque de crédit a ajouté une valeur significative, en raison surtout du choix des titres plutôt que sur la duration ou le positionnement sur la courbe, qui ont généralement été des facteurs neutres

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

au cours de l'année. Le rendement excédentaire est attribuable principalement aux titres de créance de sociétés, tandis que les secteurs des services financiers, de l'énergie et des communications ont grandement contribué au rendement du FNB, soutenu à la fois par les titres détenus et une participation sélective au marché primaire. L'exposition aux titres émis par des gouvernements, notamment des gouvernements fédéral et provinciaux et des administrations municipales, a aussi été favorable, quoique dans une moindre mesure.

La répartition entre les secteurs a été favorable dans l'ensemble, en particulier la répartition entre les secteurs des services financiers, de l'énergie, des communications, de l'immobilier et de la titrisation. Ces gains ont été en partie contrebalancés par un plus faible rendement relatif dans le secteur des infrastructures et dans certaines expositions du secteur des produits industriels, ce qui a nui à différents moments au cours de l'année. Le choix des titres est demeuré une source constante de valeur dans plusieurs secteurs. Du côté des titres de créance de sociétés, le rendement excédentaire tiré de la sélection a été solide dans les secteurs des communications, des services financiers et de la titrisation, tandis que la sélection de titres gouvernementaux et municipaux a également contribué au rendement marginal. Le portefeuille a réalisé des gains de manière active en utilisant les profits tirés de positions qui ont généré de bons rendements et en réaffectant le capital dans des occasions de meilleure qualité et à plus forte valeur.

L'activité du portefeuille en 2025 est le résultat d'une approche disciplinée et astucieuse. Le sous-conseiller a participé activement au marché des nouvelles émissions, accroissant de façon sélective l'exposition aux émetteurs de grande qualité des secteurs des services financiers, des services publics, des titres de créance liés aux infrastructures, des produits de consommation, des transports et des produits titrisés. Des flux ont été utilisés pour rééquilibrer le portefeuille, améliorer la qualité globale du crédit et maintenir la diversification entre les émetteurs et les structures. À la fin de l'année, le portefeuille était toujours bien positionné, grâce à un équilibre entre le portage, l'exposition aux titres de créance de grande qualité et une répartition sectorielle diversifiée, soutenu par les occasions qui se présentaient à la fois sur les marchés secondaire et primaire.

Perspectives

Le sous-conseiller a révisé à la hausse les prévisions de croissance et s'attend maintenant à ce que l'économie canadienne enregistre une croissance modeste d'environ 1,5 % au cours des 12 à 18 prochains mois, puisque l'incidence des droits de douane demeurera gérable. Le sous-conseiller s'attend à ce que l'inflation globale reste proche de sa cible et à ce que l'inflation de base ralentisse graduellement, ce qui permettra à la Banque du Canada de garder le taux directeur à 2,25 %, avec la légère possibilité de l'abaisser à 2 % si cela se justifie.

Les dépenses importantes consacrées à des projets d'infrastructure au Canada devraient soutenir l'investissement à long terme et la confiance, tandis que les retombées liées aux dépenses élevées aux États-Unis devraient être favorables. Toutefois, l'incertitude entourant le renouvellement prochain de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, la croissance des déficits ainsi que l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur les secteurs sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt (comme l'habitation et le refinancement hypothécaire) pourraient continuer de peser sur l'économie. Tout ralentissement de la croissance aux États-Unis se répercuterait probablement au Canada par effet de contagion. De plus, les risques géopolitiques susceptibles d'influer sur les perspectives relatives aux taux et aux écarts ne manquent pas.

À l'heure actuelle, le sous-conseiller maintient une durée longue, particulièrement à l'extrémité à court terme de la courbe, où le marché a commencé à prévoir des hausses pour 2026. Avant la baisse du taux directeur par la Banque du Canada à la fin d'octobre, le marché fixait le taux implicite à 2,1 % pour septembre 2026; à la fin du trimestre, ce taux avait atteint 2,42 % après des données économiques meilleures que prévu et l'inaction de la Banque du Canada. Le sous-conseiller est d'avis que la Banque du Canada demeurera sur ses positions plus longtemps que le marché ne le prévoit, afin de compenser toute faiblesse ou tout revirement éventuel des données économiques causé par les risques susmentionnés.

Le sous-conseiller conserve une sous-pondération en titres de sociétés en raison des faibles écarts. Il continue toutefois de valoriser les titres de créances en raison de la vigueur des seuils de rentabilité, particulièrement à l'extrémité à court terme de la courbe. Le sous-conseiller cherchera à accroître cette position si des occasions se présentent. Il surveillera de près les émissions à court terme si la stratégie de portage est intéressante et sur les opérations de qualité lorsque les écarts relatifs sont plus attrayants.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Autres éléments d'exploitation et variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le FNB a généré un résultat global brut de 14 162 021 \$ tiré de ses placements et dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) par rapport à 26 444 005 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le FNB a engagé des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais de transaction totalisant 1 825 645 \$ (2 109 512 \$ en 2024), dont une tranche de 83 985 \$ (34 337 \$ en 2024) a été soit réglée, soit absorbée par le gestionnaire au nom du FNB. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

Au cours de l'exercice, le FNB a distribué un montant de 11 673 537 \$ aux porteurs de parts (12 967 868 \$ en 2024).

Présentation

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net dans les états financiers et (ou) dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Événements récents

Il n'y a aucun événement récent lié au secteur, à la direction ou au FNB qui est pertinent pour le présent et l'avenir du FNB.

Transactions avec des parties liées

Des parties liées fournissent certains services au FNB, et ces relations sont décrites ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de placements

Le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB est Global X Investments Canada Inc. dont l'adresse est le 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, société constituée en vertu des lois de l'Ontario.

Si le FNB investit dans d'autres FNB de Global X, Global X pourrait recevoir des frais de gestion relativement aux actifs du FNB investis dans ces FNB de Global X. De plus, tous les frais de gestion versés au gestionnaire (description détaillée à la page 14) sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent à l'état du résultat global des états financiers du FNB ci-joints. Les frais de gestion payables par le FNB aux 31 décembre 2025 et 2024 figurent à l'état de la situation financière.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB des cinq derniers exercices. Ces renseignements proviennent des présents états financiers annuels audités du FNB. Veuillez vous reporter à la première page pour obtenir des renseignements sur la manière de vous procurer les états financiers annuels du FNB.

Actif net par part du FNB

Exercice ¹⁾	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net à l'ouverture de l'exercice	10,25	9,93	9,55	11,03	11,50 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation					
Total des revenus	0,46	0,44	0,42	0,39	0,38
Total des charges	(0,06)	(0,06)	(0,06)	(0,06)	(0,07)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour l'exercice	0,04	0,01	(0,22)	(0,21)	0,17
Profits (pertes) latent(e)s pour l'exercice	–	0,33	0,57	(1,28)	(0,71)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²⁾	0,44	0,72	0,71	(1,16)	(0,23)
Distributions					
À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes)	(0,40)	(0,38)	(0,36)	(0,34)	(0,31)
À partir des gains en capital nets réalisés	(0,02)	–	–	–	(0,01)
Remboursement de capital	–	–	(0,03)	(0,04)	–
Total des distributions³⁾	(0,42)	(0,38)	(0,39)	(0,38)	(0,32)
Actif net à la clôture de l'exercice⁴⁾	10,27	10,25	9,93	9,55	11,03 \$

1. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB.

2. L'actif net par part et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est calculée selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Les distributions de revenu, de dividendes et (ou) de remboursement de capital, le cas échéant, ont été versées en espèces, réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les distributions de gains en capital, le cas échéant, sont versées en espèces ou non. Les distributions de gains en capital autres qu'en espèces sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB et consolidées par la suite. Elles sont déclarées en tant que distributions imposables et ont pour effet d'augmenter le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Ni le nombre de parts détenu par un porteur ni la valeur liquidative par part du FNB ne changent en raison d'une distribution de gains en capital autre qu'en espèces. Les distributions classées dans le remboursement de capital, le cas échéant, ont pour effet de diminuer le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Les caractéristiques des distributions, le cas échéant, sont déterminées après la fin de l'année d'imposition du FNB. Dans l'intervalle, aux fins de la présentation de l'information financière, les distributions sont classées au poste « À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes) ».

4. Les faits saillants de nature financière ne permettent pas nécessairement de rapprocher l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

Faits saillants de nature financière (suite)

Ratios et données supplémentaires

Exercice¹⁾	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative (en milliers)	284 296	354 639	324 613	328 577	460 399 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	27 671	34 592	32 688	34 408	41 751
Ratio des frais de gestion ²⁾	0,60 %	0,61 %	0,59 %	0,60 %	0,59 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ³⁾	0,62 %	0,62 %	0,62 %	0,61 %	0,61 %
Ratio des frais de transaction ⁴⁾	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁵⁾	49,63 %	55,08 %	73,06 %	40,62 %	36,98 %
Valeur liquidative par part à la clôture de l'exercice	10,27	10,25	9,93	9,55	11,03 \$
Cours de clôture	10,29	10,26	9,90	9,61	11,04 \$

1. Les renseignements sont fournis aux 31 décembre des exercices présentés.
2. Le ratio des frais de gestion est calculé selon le total des charges, y compris la taxe de vente (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transaction de portefeuille) de la période considérée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne durant l'exercice. Le gestionnaire paie, à même les revenus tirés de ses frais de gestion, les renoncations et les absorptions le cas échéant, les services dispensés au FNB, notamment la rémunération du gestionnaire de placements et le marketing.
3. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.
4. Le ratio des frais de transaction représente le total des commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille exprimés en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de l'exercice. En général, les coûts de transaction liés à l'achat ou à la vente des titres à revenu fixe sont intégrés au prix de ces transactions et ils ne sont donc pas inclus dans le ratio des frais de transaction.
5. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique les mouvements du portefeuille de placements du FNB. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. En général, plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus les frais de transaction payables par le FNB sont importants au cours de l'année, et plus la possibilité est grande que l'investisseur touche des gains en capital imposables pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

Faits saillants de nature financière (suite)

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,50 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Le tableau ci-après présente le détail, exprimé en pourcentage, des services obtenus par le FNB du gestionnaire en contrepartie des frais de gestion versés au cours de l'exercice.

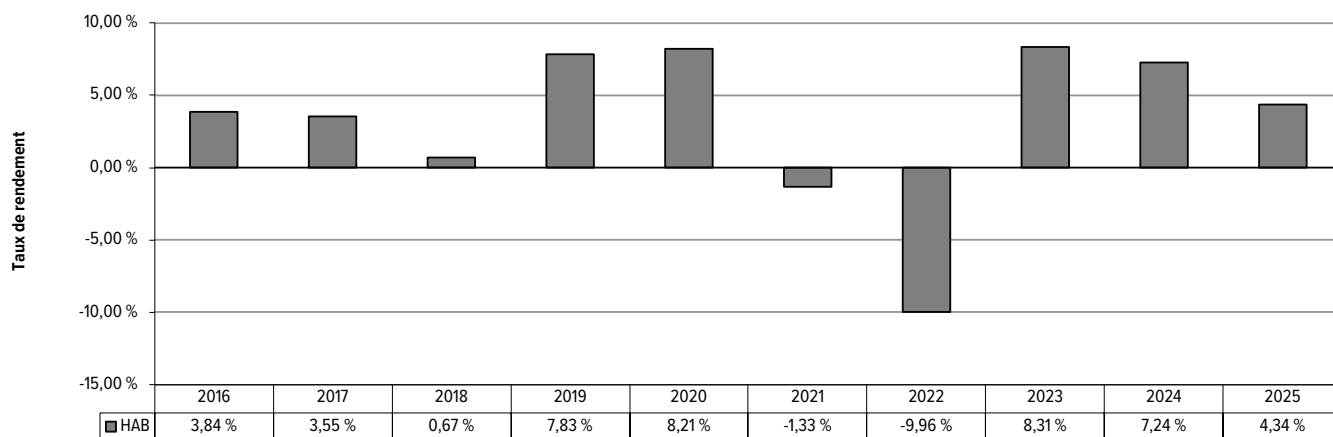
Marketing	Frais de gestion du portefeuille, frais administratifs généraux et profit	Charges du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou prise en charge
9 %	86 %	5 %

Rendement passé

Des commissions, des frais de gestion et d'autres frais ainsi que des taxes de vente applicables peuvent être liés à un placement dans le FNB. Veuillez prendre connaissance du prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués reflètent le rendement total historique, y compris les changements de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais facultatifs ou impôts sur le revenu payables par un investisseur qui auraient pu réduire les rendements. Un placement dans le FNB n'est assorti d'aucune garantie. Sa valeur fluctue régulièrement et le rendement passé pourrait ne pas se répéter. Les rendements du FNB ont été compilés en supposant que toutes les distributions, le cas échéant, sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Si vous détenez ce FNB à l'extérieur d'un régime enregistré, le revenu et les gains en capital distribués qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, et ce, qu'ils vous soient versés en espèces ou réinvestis dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base ajusté des parts que vous détenez. Cela diminuera votre gain en capital ou augmentera votre perte en capital lors d'une transaction ultérieure de rachat et empêchera que ce montant soit imposé de nouveau entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal afin de discuter de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel

Le graphique suivant illustre le rendement du FNB pour les périodes indiquées, ainsi que la variation du rendement d'une période à l'autre. Par ailleurs, le graphique indique, en pourcentage, le rendement haussier ou baissier d'un placement à compter du premier jour d'une période donnée jusqu'à la date de clôture de cette période.



Le FNB a commencé ses activités le 14 juillet 2010.

Rendement composé annuel

Le tableau suivant présente le rendement total composé annuel du FNB depuis sa création et pour les exercices compris dans la période close le 31 décembre 2025 par rapport à un indice de marché comparable. Ce tableau ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter les valeurs futures du FNB ni les rendements futurs de ses placements.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
FNB Global X Actif obligations de sociétés	4,34 %	6,62 %	1,49 %	3,12 %	3,74 %
Indice ICE BofA Merrill Lynch Canada Corporate Bond	4,33 %	6,58 %	1,43 %	3,15 %	3,86 %
Indice ICE BofA Merrill Lynch Canada Broad Market	2,40 %	4,28 %	-0,47 %	1,83 %	2,97 %

Le FNB a commencé ses activités le 14 juillet 2010.

Sommaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2025

Composition de l'actif	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Titres à revenu fixe canadiens	277 068 919 \$	97,46 %
Titres à revenu fixe américains	4 976 535	1,75 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	677 093	0,24 %
Dépôts de couverture	1 698	0,00 %
Autres actifs, moins les passifs	1 571 647	0,55 %
	284 295 892 \$	100,00 %

Composition des secteurs	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Obligations de sociétés	264 255 695 \$	92,95 %
Obligations gouvernementales	9 606 762	3,38 %
Titres adossés à des actifs	4 487 427	1,58 %
Obligations municipales	3 492 619	1,23 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	202 951	0,07 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	677 093	0,24 %
Dépôts de couverture	1 698	0,00 %
Autres actifs, moins les passifs	1 571 647	0,55 %
	284 295 892 \$	100,00 %

Sommaire du portefeuille de placements (suite)

Au 31 décembre 2025

25 principaux placements*	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Banque Royale du Canada	5,75 %
Banque de Montréal	4,28 %
Bell Canada	4,04 %
Banque Nationale du Canada	3,83 %
Rogers Communications Inc.	3,62 %
Gouvernement du Canada	3,38 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,34 %
Financière Sun Life Inc.	2,64 %
La Banque Toronto-Dominion	2,54 %
TransCanada PipeLines Ltd.	2,49 %
Enbridge Inc.	2,44 %
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2,14 %
Pembina Pipeline Corp.	1,99 %
Fonds de placement immobilier RioCan	1,81 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,81 %
Inter Pipeline Ltd.	1,81 %
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	1,79 %
Fonds de placement immobilier Crombie	1,71 %
SmartCentres REIT	1,70 %
Hydro One Inc.	1,62 %
TELUS Corp.	1,58 %
Les Compagnies Loblaw Ltée	1,42 %
CU Inc.	1,08 %
Société Financière Manuvie	1,06 %
Dream Summit Industrial L.P.	1,00 %

* Il est à noter que les 25 principaux placements représentent le total des instruments de créance de cet émetteur dans le portefeuille du FNB.

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions que réalise le FNB. Les états financiers les plus récents peuvent être obtenus gratuitement en composant le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7 ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

**RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE
LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La responsabilité des états financiers annuels audités ci-joints du FNB Global X Actif obligations de sociétés (le « FNB ») incombe au gestionnaire et fiduciaire du FNB, Global X Investments Canada Inc. (le « gestionnaire »). Les états ont été dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité au moyen de l'information disponible et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements du gestionnaire.

Le gestionnaire a conçu et maintient un système de contrôles internes ayant pour but de fournir une assurance raisonnable que tous les actifs sont protégés et de produire de l'information financière pertinente, fiable et à jour, y compris les états financiers ci-joints.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire et ont été audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, au nom des porteurs de parts. Dans son rapport, l'auditeur indépendant indique l'étendue de son audit et exprime son opinion sur les états financiers.



Rohit Mehta
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.



Thomas Park
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du FNB Global X Actif obligations de sociétés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB Global X Actif obligations de sociétés (le « FNB »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024;
- l'état du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- l'état de l'évolution de la situation financière pour les exercices clos à ces dates;
- l'état des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du FNB;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG s.r.l. / SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Robert D'Aroffi.

Toronto, Canada

Le 16 mars 2026

État de la situation financière

Aux 31 décembre

	2025	2024
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	677 093 \$	711 980 \$
Placements (note 6)	282 045 454	351 887 649
Dépôts de couverture (note 11)	1 698	1 661
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	2 717 644	3 349 906
Total des actifs	285 441 889	355 951 196
Passifs		
Frais de gestion à payer (note 9)	145 348	175 661
Frais d'exploitation à payer	7 273	12 047
Distribution à payer	993 376	1 124 241
Total des passifs	1 145 997	1 311 949
Actif net	284 295 892 \$	354 639 247 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 8)	27 670 644	34 592 041
Actif net par part	10,27 \$	10,25 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Approuvé au nom du conseil d'administration du gestionnaire,



Rohit Mehta
Administrateur



Thomas Park
Administrateur

État du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2025	2024
Produits		
Revenu d'intérêts à des fins de distribution	12 875 921 \$	15 041 648 \$
Revenu tiré du prêt de titres (note 7)	8 563	12 809
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	1 360 799	440 036
Profit net (perte nette) de change réalisé(e)	–	(708)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	(83 262)	10 949 938
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de change	–	282
	14 162 021	26 444 005
Charges (note 9)		
Frais de gestion	1 648 540	1 919 825
Honoraires d'audit	8 087	8 808
Honoraires du comité d'examen indépendant	606	708
Frais de garde et frais d'évaluation du fonds	96 231	96 944
Honoraires juridiques	4 983	7 752
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de titres	30 873	32 945
Frais d'administration	26 301	26 905
Coûts de transaction	10 024	15 625
	1 825 645	2 109 512
Montants devant être payés par le fonds de placement qui ont été payés ou absorbés par le gestionnaire	(83 985)	(34 337)
	1 741 660	2 075 175
Augmentation (diminution) de l'actif net pour l'exercice	12 420 361 \$	24 368 830 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net par part	0,44 \$	0,72 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

État de l'évolution de la situation financière

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2025	2024
Actif net à l'ouverture de l'exercice	354 639 247 \$	324 613 152 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	12 420 361	24 368 830
Transactions relatives aux parts rachetables		
Produit tiré de l'émission de titres du fonds de placement	30 095 686	51 890 460
Montants totaux versés lors du rachat de titres du fonds de placement	(101 223 042)	(33 310 453)
Titres émis lors du réinvestissement des distributions	37 177	45 126
Distributions		
À partir du revenu net de placement	(11 260 419)	(12 919 461)
À partir des gains en capital nets réalisés	(413 118)	(48 407)
Actif net à la clôture de l'exercice	284 295 892 \$	354 639 247 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

État des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net pour l'exercice	12 420 361 \$	24 368 830 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(1 360 799)	(440 036)
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les contrats de change à terme	–	(5 365)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	83 262	(10 949 938)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente de change	–	(275)
Achat de placements	(144 810 503)	(197 883 063)
Produit de la vente de placements	129 381 661	173 981 341
Dépôts de couverture	(37)	(69)
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	632 262	(440 773)
Charges à payer	(35 087)	24 614
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	(3 688 880)	(11 344 734)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu/(versé) de l'émission de parts	30 095 686	45 621 022
Montant (versé)/reçu au rachat de parts	(14 674 468)	(22 053 532)
Distributions versées aux porteurs de parts	(11 767 225)	(12 844 502)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	3 653 993	10 722 988
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(34 887)	(621 746)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	275
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	711 980	1 333 451
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	677 093 \$	711 980 \$

Informations supplémentaires

Intérêts reçus, déduction faite des retenues fiscales	13 508 183 \$	14 601 847 \$
---	---------------	---------------

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
TITRES À REVENU FIXE CANADIENS (97,46 %)			
Obligations de sociétés (91,20 %)			
407 International Inc., remb. par ant., 4,45 %, 2041-11-15	1 625 000	1 788 118 \$	1 570 631 \$
407 International Inc., remb. par ant., 3,83 %, 2046-05-11	479 000	438 768	418 164
407 International Inc., série 23A1, remb. par ant., 4,86 %, 2053-07-31	510 000	509 357	510 629
407 International Inc., 4,81 %, 2055-10-03	242 000	241 848	239 876
Algonquin Power & Utilities Corp., remb. par ant., 5,25 %, 2082-01-18	1 149 000	1 147 092	1 149 505
Allied Properties REIT, série E, remb. par ant., 3,11 %, 2027-04-08	1 749 000	1 637 289	1 744 385
Allied Properties REIT, série D, remb. par ant., 3,39 %, 2029-08-15	583 000	567 348	567 645
AltaGas Ltd., remb. par ant., 2,48 %, 2030-11-30	408 000	408 000	385 466
AltaGas Ltd., taux variable, remb. par ant., 5,25 %, 2082-01-11	1 648 000	1 645 227	1 652 744
AltaLink L.P., remb. par ant., 3,99 %, 2042-06-30	965 000	1 021 433	885 365
AltaLink L.P., remb. par ant., 3,72 %, 2046-12-03	651 000	569 017	561 109
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,71 %, 2027-12-07	4 941 000	4 898 284	5 087 456
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,54 %, 2028-12-18	774 000	776 337	801 688
Banque de Montréal, remb. par ant., 4,42 %, 2029-07-17	2 664 000	2 664 000	2 758 546
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 3,11 %, 2029-10-27	342 000	342 000	340 996
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 3,73 %, 2031-06-03	1 118 000	1 118 000	1 124 207
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 6,53 %, 2032-10-27	709 000	709 000	750 184
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 4,98 %, 2034-07-03	1 129 000	1 129 000	1 176 455
Banque de Montréal, taux variable, remb. par ant., 7,33 %, 2082-11-26	124 000	124 000	131 171
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,68 %, 2029-02-01	1 290 000	1 289 670	1 343 752
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,84 %, 2030-09-26	537 000	537 000	544 122
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,62 %, 2032-01-30	1 238 000	1 238 000	1 232 617
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 3,93 %, 2032-05-03	1 774 000	1 769 145	1 793 345
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, remb. par ant., 7,02 %, 2082-07-27	241 000	241 000	251 380
Bell Canada, série EZ, remb. par ant., 7,00 %, 2027-09-24	1 402 000	1 558 404	1 484 204
Bell Canada, remb. par ant., 2,90 %, 2029-09-10	300 000	274 323	294 426
Bell Canada, 2,50 %, 2030-05-14	2 006 000	1 834 120	1 930 478
Bell Canada, remb. par ant., 3,00 %, 2031-03-17	2 660 000	2 367 816	2 567 872
Bell Canada, remb. par ant., 7,30 %, 2032-02-23	118 000	137 885	136 354
Bell Canada, 5,15 %, 2034-08-24	1 232 000	1 227 639	1 297 609
Bell Canada, série M-17, remb. par ant., 6,10 %, 2035-03-16	606 000	699 631	675 797
Bell Canada, 6,17 %, 2037-02-26	150 000	171 645	169 012
Bell Canada, remb. par ant., 4,75 %, 2044-09-29	992 000	1 012 628	941 887
Bell Canada, remb. par ant., 4,35 %, 2045-12-18	700 000	674 099	628 914
Bell Canada, remb. par ant., 4,45 %, 2047-02-27	1 312 000	1 171 132	1 187 038

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Bell Canada, remb. par ant., 5,15 %, 2053-02-09	162 000	159 499	159 075
Bridging North America G.P., série B, à fonds amort., 4,34 %, 2053-08-31	550 409	569 811	476 043
British Columbia Ferry Services Inc., remb. par ant., 4,29 %, 2044-04-28	100 000	93 796	93 828
Brookfield Renewable Partners ULC, remb. par ant., 3,33 %, 2050-08-13	712 000	570 840	527 860
BRP Finance ULC, série 4, remb. par ant., 5,84 %, 2036-11-05	908 000	985 552	997 682
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, série B, remb. par ant., 6,40 %, 2028-12-11	100 000	128 924	108 529
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 5,05 %, 2027-10-07	432 000	431 339	446 180
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remb. par ant., 5,50 %, 2028-01-14	788 000	787 598	824 045
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 3,80 %, 2030-12-10	1 389 000	1 386 680	1 404 335
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 3,90 %, 2031-06-20	1 184 000	1 183 148	1 198 001
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,20 %, 2032-04-07	557 000	557 000	564 600
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 5,33 %, 2033-01-20	763 000	762 931	792 875
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 5,30 %, 2034-01-16	1 153 000	1 153 808	1 208 986
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,90 %, 2034-06-12	1 300 000	1 298 063	1 350 684
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 4,15 %, 2035-04-02	514 000	513 265	519 240
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 7,15 %, 2082-07-28	580 000	578 342	606 379
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, remb. par ant., 6,99 %, 2084-07-28	528 000	528 000	559 253
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, remb. par ant., 4,40 %, 2036-01-13	646 000	645 864	650 485
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, remb. par ant., 6,45 %, 2039-11-17	966 000	1 132 538	1 120 531
Capital City Link G.P., série A, à fonds amort., remb. par ant., 4,39 %, 2046-03-31	2 179 168	2 200 584	2 090 280
Cenovus Energy Inc., remb. par ant., 3,50 %, 2028-02-07	2 464 000	2 425 467	2 472 380
Résidence pour retraités Chartwell, 6,00 %, 2026-12-08	254 000	253 819	261 014
CHIP Mortgage Trust, 3,87 %, 2031-02-01	1 152 000	1 152 000	1 145 387
CHIP Mortgage Trust, 4,24 %, 2050-01-28	828 000	828 000	839 843
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série L, remb. par ant., 4,18 %, 2028-03-08	128 000	130 131	130 430
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série M, remb. par ant., 3,53 %, 2029-06-11	1 329 000	1 270 022	1 333 320
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série N, remb. par ant., 2,98 %, 2030-03-04	56 000	56 000	54 663

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, remb. par ant., 5,03 %, 2031-02-28	602 000	601 976	632 428
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série R, remb. par ant., 6,00 %, 2032-06-24	1 545 000	1 547 015	1 701 024
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, remb. par ant., 5,40 %, 2033-03-01	262 000	272 803	279 745
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, remb. par ant., 5,70 %, 2034-02-28	866 000	866 170	941 498
Clover L.P., série 1A, à fonds amort., 4,22 %, 2034-03-31	1 315 495	1 315 495	1 318 808
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 7,01 %, 2026-09-28	363 000	363 109	373 395
Coastal GasLink Pipeline L.P., série J, à fonds amort., 5,86 %, 2049-03-30	668 000	668 000	741 972
Coastal GasLink Pipeline L.P., série F, 5,54 %, 2039-06-30	700 000	699 972	763 112
Coastal GasLink Pipeline L.P., série I, 5,61 %, 2047-03-30	743 000	834 493	802 842
Coastal GasLink Pipeline L.P., série K, à fonds amort., 5,86 %, 2049-06-30	89 000	98 165	98 861
Comber Wind L.P., à fonds amort., remb. par ant., 5,13 %, 2030-11-15	1 457 832	1 469 709	1 491 625
Connect Six G.P., à fonds amort., 6,11 %, 2046-11-30	171 000	171 170	191 254
Connect Six G.P., à fonds amort., 6,21 %, 2060-11-30	476 000	476 346	539 125
Co-operators Financial Services Ltd., remb. par ant., 3,33 %, 2030-05-13	1 574 000	1 526 544	1 538 539
Fonds de placement immobilier Crombie, série G, remb. par ant., 3,92 %, 2027-06-21	1 928 000	1 916 653	1 947 252
Fonds de placement immobilier Crombie, série H, remb. par ant., 2,69 %, 2028-03-31	319 000	319 000	314 126
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 5,24 %, 2029-09-28	664 000	664 000	694 941
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 5,14 %, 2030-03-29	552 000	551 972	575 629
Fonds de placement immobilier Crombie, remb. par ant., 4,73 %, 2032-01-15	1 314 000	1 336 074	1 338 750
CT REIT, série F, remb. par ant., 3,87 %, 2027-12-07	1 053 000	1 052 958	1 062 313
CT REIT, remb. par ant., 3,03 %, 2029-02-05	821 000	821 000	807 789
CT REIT, série G, remb. par ant., 2,37 %, 2031-01-06	547 000	547 000	505 810
CU Inc., 4,54 %, 2041-10-24	2 874 000	3 188 303	2 828 279
CU Inc., remb. par ant., 4,72 %, 2043-09-09	150 000	149 838	149 956
CU Inc., remb. par ant., 4,66 %, 2054-09-11	102 000	102 000	99 150
Dream Summit Industrial L.P., remb. par ant., 5,11 %, 2029-02-12	864 000	884 207	900 195
Dream Summit Industrial L.P., remb. par ant., 4,17 %, 2030-09-18	1 408 000	1 408 000	1 415 331
Dream Summit Industrial L.P., remb. par ant., 4,51 %, 2031-02-12	509 000	508 908	516 807
Enbridge Gas Inc., remb. par ant., 3,59 %, 2047-11-22	687 000	560 461	570 366
Enbridge Gas Inc., remb. par ant., 3,51 %, 2047-11-29	646 000	526 910	529 516
Enbridge Gas Inc., remb. par ant., 3,01 %, 2049-02-09	592 000	419 136	437 345
Enbridge Gas Inc., remb. par ant., 3,65 %, 2050-04-01	267 000	258 376	220 326
Enbridge Inc., remb. par ant., 2,99 %, 2029-10-03	558 000	543 371	550 046
Enbridge Inc., remb. par ant., 7,20 %, 2032-06-18	1 501 000	1 914 447	1 717 841
Enbridge Inc., remb. par ant., 3,10 %, 2033-09-21	1 067 000	951 152	996 497

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Enbridge Inc., remb. par ant., 5,57 %, 2035-11-14	129 000	149 711	138 292
Enbridge Inc., remb. par ant., 5,75 %, 2039-09-02	453 000	469 400	484 024
Enbridge Inc., remb. par ant., 5,12 %, 2040-09-28	499 000	469 883	501 666
Enbridge Inc., remb. par ant., 4,57 %, 2044-03-11	1 560 000	1 498 556	1 462 614
Enbridge Inc., remb. par ant., 4,87 %, 2044-11-21	338 000	310 412	327 557
Enbridge Inc., obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 8,75 %, 2084-01-15	636 000	636 399	762 082
Enbridge Pipelines Inc., remb. par ant., 4,33 %, 2049-02-22	240 000	250 187	211 945
Enbridge Pipelines Inc., remb. par ant., 4,20 %, 2051-05-12	519 000	518 824	445 940
ENMAX Corp., série 7, remb. par ant., 3,88 %, 2029-10-18	1 165 000	1 156 354	1 178 808
ENMAX Corp., série 8, remb. par ant., 4,70 %, 2034-10-09	773 000	773 000	792 586
EPCOR Utilities Inc., remb. par ant., 3,55 %, 2047-11-27	100 000	84 574	82 941
EPCOR Utilities Inc., remb. par ant., 3,95 %, 2048-11-26	504 000	480 061	442 965
EPCOR Utilities Inc., remb. par ant., 4,99 %, 2054-05-31	254 000	280 010	259 622
Fédération des caisses Desjardins du Québec, remb. par ant., 5,47 %, 2028-11-17	1 339 000	1 339 000	1 417 985
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 3,80 %, 2029-09-24	1 088 000	1 088 000	1 103 394
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 5,04 %, 2032-08-23	1 930 000	1 930 000	1 987 320
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, remb. par ant., 5,28 %, 2034-05-15	1 500 000	1 500 000	1 575 282
First Nations ETF L.P., série 1A, à fonds amort., 4,14 %, 2041-12-31	1 193 892	1 192 579	1 158 280
Crédit Ford du Canada Limitée, 5,58 %, 2027-02-22	595 000	595 000	608 810
Crédit Ford du Canada Limitée, 4,82 %, 2028-09-11	299 000	299 000	303 162
FortisAlberta Inc., remb. par ant., 4,11 %, 2044-09-29	792 000	793 739	722 393
FortisAlberta Inc., remb. par ant., 3,98 %, 2052-10-23	150 000	129 580	130 379
FortisBC Energy Inc., remb. par ant., 3,67 %, 2046-04-09	806 000	697 314	686 236
FortisBC Energy Inc., remb. par ant., 3,85 %, 2048-12-07	588 000	516 423	507 732
Financière General Motors du Canada Ltée, remb. par ant., 5,20 %, 2028-02-09	789 000	787 801	817 707
Financière General Motors du Canada Ltée, série 14, remb. par ant., 3,80 %, 2030-11-07	1 449 000	1 446 884	1 436 491
George Weston Limitée, remb. par ant., 4,19 %, 2029-09-05	430 000	430 000	437 626
Gibson Energy Inc., remb. par ant., 2,85 %, 2027-07-14	770 000	730 957	766 393
Gibson Energy Inc., remb. par ant., 3,60 %, 2029-09-17	413 000	412 746	412 073
Gibson Energy Inc., remb. par ant., 4,45 %, 2031-11-12	622 000	621 664	632 000
Grand Renewable Solar L.P., série 1A, à fonds amort., remb. par ant., 3,93 %, 2035-01-31	693 682	693 682	681 031
GrandLinq G.P., à fonds amort., remb. par ant., 4,77 %, 2047-03-31	208 261	204 664	202 422
Great-West Lifeco Inc., 6,00 %, 2039-11-16	722 000	907 020	806 051
Great-West Lifeco Inc., remb. par ant., 2,98 %, 2050-07-08	138 000	137 418	100 229
Collectif Santé Montréal S.E.C., à fonds amort., 6,72 %, 2049-09-30	2 190 298	2 839 073	2 582 558

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Helocs Trust, série A, 3,77 %, 2027-10-23	1 097 000	1 097 000	1 110 940
Hospital Infrastructure Partners (NOH) Partnership, série A, à fonds amort., remb. par ant., 5,44 %, 2045-01-31	646 379	741 177	689 963
Husky Midstream L.P., remb. par ant., 4,10 %, 2029-12-02	682 000	680 629	694 256
Hydro One Inc., 4,39 %, 2041-09-26	804 000	908 008	777 675
Hydro One Inc., remb. par ant., 4,59 %, 2043-10-09	1 265 000	1 507 179	1 241 943
Hydro One Inc., remb. par ant., 4,17 %, 2044-06-06	1 763 000	1 821 687	1 640 411
Hydro One Inc., remb. par ant., 4,46 %, 2053-01-27	266 000	270 150	251 100
Hydro One Inc., remb. par ant., 4,85 %, 2054-11-30	691 000	713 907	692 844
Hydro Ottawa Capital Corp., remb. par ant., 4,37 %, 2035-01-30	193 000	191 655	195 006
Hyundai Capital Canada Inc., 3,57 %, 2028-09-05	721 000	721 000	725 720
iA Société financière Inc., taux variable, remb. par ant., 5,69 %, 2033-06-20	840 000	840 000	884 840
iA Société financière Inc., taux variable, remb. par ant., 4,13 %, 2034-12-05	780 000	780 000	791 287
Société financière IGM Inc., série 1997, 6,65 %, 2027-12-13	254 000	273 571	270 143
Independent Order of Foresters (The), série 20-1, taux variable, remb. par ant., 2,89 %, 2035-10-15	1 384 000	1 384 000	1 309 048
Integrated Team Solutions PCH Partnership, à fonds amort., remb. par ant., 4,88 %, 2046-05-31	188 683	226 439	184 493
Integrated Team Solutions SJHC Partnership, à fonds amort., 5,95 %, 2042-11-30	195 757	260 934	212 145
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 4,23 %, 2027-06-01	1 525 000	1 525 000	1 541 504
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,76 %, 2028-02-17	76 000	75 994	79 564
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 5,71 %, 2030-05-29	436 000	436 000	467 698
Inter Pipeline Ltd., série 12, remb. par ant., 3,98 %, 2031-11-25	648 000	648 000	645 276
Inter Pipeline Ltd., série 14, remb. par ant., 5,85 %, 2032-05-18	15 000	15 095	16 250
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 6,38 %, 2033-02-17	568 000	567 943	632 107
Inter Pipeline Ltd., remb. par ant., 4,64 %, 2044-05-30	551 000	563 227	498 328
Inter Pipeline Ltd., série 13, remb. par ant., 5,09 %, 2051-11-27	579 000	553 611	544 745
Inter Pipeline Ltd., série 19-A, taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-03-26	681 000	681 000	716 757
Keyera Corp., série 6, remb. par ant., 4,20 %, 2033-04-15	968 000	967 981	960 730
Keyera Corp., obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 6,88 %, 2079-06-13	836 000	946 171	890 754
Kingston Solar L.P., série 1A, à fonds amort., 3,57 %, 2035-07-31	718 120	718 120	694 355
Banque Laurentienne du Canada, 4,19 %, 2028-01-23	863 000	863 000	872 188
Banque Laurentienne du Canada, taux variable, remb. par ant., 5,10 %, 2032-06-15	1 516 000	1 512 052	1 524 158
Le Carrefour Laval Rec Inc., remb. par ant., 4,20 %, 2030-08-14	599 000	599 000	604 936
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,50 %, 2029-01-22	846 000	903 917	916 518
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,15 %, 2035-01-29	1 534 000	1 825 802	1 727 272
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 5,90 %, 2036-01-18	208 000	264 793	230 527
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 6,45 %, 2039-03-01	368 000	418 077	412 420

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Les Compagnies Loblaw Ltée, remb. par ant., 5,34 %, 2052-09-13	707 000	712 303	735 653
Banque Manuvie du Canada, 3,99 %, 2028-02-22	500 000	500 000	509 071
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 5,41 %, 2033-03-10	2 236 000	2 271 474	2 335 254
Société Financière Manuvie, taux variable, remb. par ant., 7,12 %, 2082-06-19	642 000	642 000	668 483
MCAP Commercial L.P., remb. par ant., 3,38 %, 2027-11-26	1 187 000	1 187 000	1 183 981
Metro Inc., remb. par ant., 4,00 %, 2029-11-27	997 000	997 000	1 016 654
Metro Inc., série D, remb. par ant., 5,03 %, 2044-12-01	200 000	200 822	200 433
Metro Inc., remb. par ant., 4,27 %, 2047-12-04	598 000	579 950	539 021
Metro Inc., remb. par ant., 3,41 %, 2050-02-28	519 000	519 000	402 995
Banque Nationale du Canada, 5,22 %, 2028-06-14	1 880 000	1 877 234	1 970 959
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,52 %, 2029-07-17	1 391 000	1 394 644	1 400 503
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,44 %, 2031-10-21	1 068 000	1 068 000	1 057 693
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 5,28 %, 2034-02-15	1 551 000	1 550 969	1 626 512
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,26 %, 2035-02-15	2 566 000	2 565 872	2 605 738
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,33 %, 2035-08-15	1 403 000	1 402 888	1 424 600
Banque Nationale du Canada, taux variable, remb. par ant., 7,50 %, 2082-11-16	767 000	767 000	812 228
North Battleford Power L.P., série A, à fonds amort., 4,96 %, 2032-12-31	259 104	264 619	267 592
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série G, remb. par ant., 4,75 %, 2037-06-01	449 000	457 702	460 905
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série I, remb. par ant., 4,35 %, 2039-01-10	150 000	144 692	145 227
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., série D, remb. par ant., 3,70 %, 2043-02-23	967 000	794 588	841 417
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., remb. par ant., 4,05 %, 2044-07-22	414 000	410 661	373 547
Northern Courier Pipeline L.P., à fonds amort., 3,37 %, 2042-06-30	1 237 114	1 237 114	1 163 978
Northwestern Hydro Acquisition Co. II L.P., série 1, 3,88 %, 2036-12-31	1 793 000	1 793 000	1 595 624
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 4,95 %, 2032-11-15	728 000	727 789	759 025
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 4,15 %, 2042-03-06	1 168 000	1 127 881	1 055 961
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 4,50 %, 2043-07-20	338 000	304 514	316 761
Nova Scotia Power Inc., remb. par ant., 3,57 %, 2049-04-05	80 000	60 618	63 801
Original Wempi Inc., 7,79 %, 2027-10-04	621 000	621 000	660 784
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 5,02 %, 2032-01-12	403 000	404 370	423 539
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 5,22 %, 2033-06-28	699 000	698 699	741 211
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 4,75 %, 2043-04-30	150 000	141 507	142 279
Pembina Pipeline Corp., série 4, remb. par ant., 4,81 %, 2044-03-25	2 630 000	2 577 966	2 507 276

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 4,74 %, 2047-01-21	67 000	63 707	62 632
Pembina Pipeline Corp., série 11, remb. par ant., 4,75 %, 2048-03-26	303 000	332 752	282 888
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 4,54 %, 2049-04-03	161 000	162 212	145 083
Pembina Pipeline Corp., remb. par ant., 4,67 %, 2050-05-28	580 000	588 730	531 715
Pembina Pipeline Corp., obligations convertibles, série 2, taux variable, remb. par ant., 5,95 %, 2055-06-06	362 000	369 830	370 091
Pembina Pipeline Corp., obligations convertibles, taux variable, remb. par ant., 4,80 %, 2081-01-25	461 000	461 000	459 813
Plenary Health Bridgepoint L.P., à fonds amort., remb. par ant., 7,25 %, 2042-08-31	160 768	183 259	191 743
Plenary Health Hamilton L.P., à fonds amort., 5,80 %, 2043-05-31	195 076	205 148	211 626
Plenary Properties LTAP L.P., à fonds amort., remb. par ant., 6,29 %, 2044-01-31	155 104	208 631	176 092
Power Corporation du Canada, remb. par ant., 4,81 %, 2047-01-31	758 000	750 006	745 530
Corporation financière Power, 6,90 %, 2033-03-11	325 000	441 772	375 952
Reliance L.P., remb. par ant., 2,68 %, 2027-12-01	482 000	481 913	477 805
Reliance L.P., remb. par ant., 2,67 %, 2028-08-01	753 000	752 420	739 661
Reliance L.P., remb. par ant., 5,25 %, 2031-05-15	519 000	518 969	546 922
Reliance L.P., remb. par ant., 4,39 %, 2032-04-16	588 000	586 265	592 520
RioCan Real Estate Investment Trust Co., remb. par ant., 4,42 %, 2032-10-01	489 000	489 000	485 323
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,61 %, 2027-10-06	602 000	601 952	624 820
Fonds de placement immobilier RioCan, 4,00 %, 2028-03-01	203 000	203 000	205 642
Fonds de placement immobilier RioCan, série AE, remb. par ant., 2,83 %, 2028-11-08	1 106 000	983 428	1 087 859
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,96 %, 2029-10-01	702 000	701 712	751 685
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,47 %, 2030-03-01	462 000	463 067	487 239
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 5,46 %, 2031-03-01	994 000	993 732	1 049 930
Fonds de placement immobilier RioCan, remb. par ant., 4,62 %, 2031-10-03	952 000	952 000	965 510
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,65 %, 2027-03-31	892 000	850 433	897 586
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,75 %, 2029-04-15	252 000	240 635	254 081
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 3,25 %, 2029-05-01	177 000	171 469	176 046
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 4,25 %, 2032-04-15	1 129 000	1 129 195	1 140 475
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 5,90 %, 2033-09-21	475 000	473 793	523 666
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 6,68 %, 2039-11-04	1 372 000	1 729 278	1 587 741
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 6,75 %, 2039-11-09	1 151 000	1 516 726	1 344 288
Rogers Communications Inc., 6,11 %, 2040-08-25	838 000	1 003 833	923 963
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 6,56 %, 2041-03-22	151 000	199 945	173 955
Rogers Communications Inc., remb. par ant., 5,25 %, 2052-04-15	967 000	940 173	965 365
Rogers Communications Inc., taux variable, remb. par ant., 5,00 %, 2081-12-17	2 263 000	2 261 607	2 290 039
Banque Royale du Canada, 4,64 %, 2028-01-17	2 744 000	2 698 205	2 830 171

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,63 %, 2028-12-10	2 795 000	2 813 112	2 822 068
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,41 %, 2029-06-12	3 971 000	3 969 831	3 989 292
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,99 %, 2031-07-22	817 000	817 000	830 491
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 3,57 %, 2031-12-09	1 584 000	1 584 000	1 577 415
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 2,94 %, 2032-05-03	578 000	575 665	577 346
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 1,67 %, 2033-01-28	971 000	971 000	946 309
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,83 %, 2034-08-08	1 500 000	1 499 970	1 557 807
Banque Royale du Canada, taux variable, remb. par ant., 4,21 %, 2035-07-03	1 193 000	1 193 000	1 209 034
Scotiabank Capital Trust, série 06-1, taux variable, remb. par ant., 5,65 %, 2056-12-31	220 000	262 290	232 318
SEC L.P. and Arci Ltd., à fonds amort., remb. par ant., 5,19 %, 2033-08-29	1 374 132	1 393 657	1 360 453
SGTP Highway Bypass L.P., série A, à fonds amort., remb. par ant., 4,11 %, 2045-01-31	2 034 039	2 034 039	1 948 084
Sienna Senior Living Inc., série C, remb. par ant., 2,82 %, 2027-03-31	426 000	425 804	424 513
Sienna Senior Living Inc., série F, 3,52 %, 2028-12-18	664 000	664 000	665 355
Sienna Senior Living Inc., remb. par ant., 4,44 %, 2029-10-17	403 000	403 000	412 899
Sienna Senior Living Inc., série E, remb. par ant., 4,11 %, 2030-08-21	643 000	643 000	648 226
SmartCentres REIT, série V, remb. par ant., 3,19 %, 2027-06-11	537 000	527 127	537 239
SmartCentres REIT, série S, remb. par ant., 3,83 %, 2027-12-21	1 357 000	1 353 855	1 368 407
SmartCentres REIT, série U, remb. par ant., 3,53 %, 2029-12-20	1 421 000	1 308 688	1 402 627
SmartCentres REIT, 5,16 %, 2030-08-01	472 000	472 000	492 653
SmartCentres REIT, série W, remb. par ant., 3,65 %, 2030-12-11	294 000	284 392	288 089
SmartCentres REIT, série AD, remb. par ant., 4,32 %, 2032-06-12	790 000	789 968	780 872
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc., remb. par ant., 6,63 %, 2044-06-30	2 149 266	2 743 680	2 513 152
Sobeys Inc., 3,10 %, 2028-10-30	1 080 000	1 080 000	1 074 600
SSL Finance Inc. / SSL Financement Inc., série A, à fonds amort., remb. par ant., 4,10 %, 2045-10-31	687 103	760 369	648 945
Stonlasec8 Indigenous Investments L.P., série 1, à fonds amort., 5,17 %, 2055-07-06	306 000	306 000	307 534
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 2,80 %, 2033-11-21	2 419 000	2 358 222	2 383 848
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 4,78 %, 2034-08-10	1 274 000	1 273 694	1 326 108
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 5,12 %, 2036-05-15	1 009 000	1 009 000	1 066 751
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 4,14 %, 2037-09-13	1 310 000	1 309 528	1 306 967
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 4,56 %, 2040-12-03	640 000	639 539	636 868
Financière Sun Life Inc., taux variable, remb. par ant., 5,40 %, 2042-05-29	723 000	818 966	760 575
Superior Plus L.P., remb. par ant., 4,25 %, 2028-05-18	971 000	971 000	955 828
TELUS Corp., série CAA, remb. par ant., 3,15 %, 2030-02-19	923 000	820 900	908 396
TELUS Corp., remb. par ant., 4,65 %, 2031-08-13	513 000	512 543	531 779
TELUS Corp., remb. par ant., 5,10 %, 2034-02-15	703 000	700 497	737 395
TELUS Corp., remb. par ant., 5,15 %, 2043-11-26	1 181 000	1 244 117	1 174 244
TELUS Corp., série CP, remb. par ant., 4,85 %, 2044-04-05	900 000	952 069	865 038

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
TELUS Corp., remb. par ant., 4,40 %, 2046-01-29	1 000	964	902
TELUS Corp., remb. par ant., 5,95 %, 2053-09-08	250 000	271 023	273 836
Teranet Holdings L.P., remb. par ant., 6,10 %, 2041-06-17	520 000	557 049	550 694
Toronto Hydro Corp., série 15, remb. par ant., 2,99 %, 2049-12-10	183 000	136 304	136 397
La Banque Toronto-Dominion, 5,38 %, 2027-10-21	95 000	97 602	98 848
La Banque Toronto-Dominion, 4,68 %, 2029-01-08	3 401 000	3 390 975	3 539 080
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 4,00 %, 2030-10-31	839 000	839 000	854 502
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 3,61 %, 2031-09-10	827 000	827 000	826 004
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 4,13 %, 2033-01-09	288 000	288 000	291 928
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 5,18 %, 2034-04-09	1 057 000	1 057 000	1 107 029
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par ant., 7,28 %, 2082-10-31	494 000	494 000	522 091
TransCanada PipeLines Ltd., 5,65 %, 2029-06-20	575 000	702 380	611 358
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 6,50 %, 2030-12-09	553 000	718 220	600 526
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 5,33 %, 2032-05-12	738 000	743 143	789 929
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,55 %, 2041-11-15	2 831 000	2 883 524	2 683 418
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,35 %, 2046-06-06	85 000	90 304	76 245
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,18 %, 2048-07-03	226 000	180 999	196 084
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 4,34 %, 2049-10-15	1 796 000	1 718 905	1 591 842
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 5,92 %, 2052-05-12	219 000	223 568	240 877
TransCanada PipeLines Ltd., remb. par ant., 5,13 %, 2055-11-19	284 000	284 000	280 808
Trillium M Project Co. G.P., série B, à fonds amort., 5,19 %, 2062-10-31	1 706 000	1 706 000	1 741 728
Trillium M Project Co. General Partnership., série A, à fonds amort., 4,85 %, 2043-04-30	742 000	742 000	763 646
Union Gas Ltd., remb. par ant., 4,88 %, 2041-06-21	1 235 000	1 228 929	1 252 176
Vancouver Airport Fuel Facilities Corp., série L, remb. par ant., 5,06 %, 2065-06-04	243 033	243 033	243 033
Ventas Canada Finance Ltd., série H, remb. par ant., 3,30 %, 2031-12-01	1 322 000	1 315 537	1 265 094
Vidéotron Ltée, remb. par ant., 3,63 %, 2028-06-15	1 108 000	1 103 886	1 109 451
		260 169 583	259 279 160
Obligations de sociétés (3,38 %)			
Gouvernement du Canada, 3,25 %, 2028-09-01	800 000	811 056	811 176
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 2032-06-01	6 692 000	6 249 818	6 244 622
Gouvernement du Canada, 3,25 %, 2035-06-01	448 000	442 061	443 169
Gouvernement du Canada, 3,25 %, 2035-12-01	425 000	418 103	418 856
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	2 097 000	1 711 285	1 688 939
		9 632 323	9 606 762

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Titres adossés à des actifs (1,58 %)			
BMW Canada Auto Trust, cat. A3, série 23-1, remb. par ant., 3,54 %, 2028-01-20	327 000	327 000	328 873
BMW Canada Auto Trust, cat. A3, série 24-1, remb. par ant., 4,79 %, 2029-01-22	471 000	471 000	478 312
CNH Capital Canada Receivables Trust II, cat. A2, série 25-1, remb. par ant., 3,49 %, 2032-12-15	360 000	360 000	361 790
Eagle Credit Card Trust, série A, 4,92 %, 2029-06-17	200 000	200 000	209 683
Ford Auto Securitization Trust, cat. A2, série 25-B, remb. par ant., 2,99 %, 2030-03-15	331 000	331 000	330 019
Ford Auto Securitization Trust, cat. A3, série 24-A, remb. par ant., 4,97 %, 2030-03-15	678 000	678 000	700 295
Ford Auto Securitization Trust, cat. A3, série 25-B, remb. par ant., 3,30 %, 2031-08-15	358 000	358 000	355 155
Ford Auto Securitization Trust II, cat. A3, série 24-B, remb. par ant., 3,84 %, 2030-09-15	477 000	477 000	482 842
Ford Auto Securitization Trust II, cat. A3, série 25-A, remb. par ant., 3,61 %, 2031-02-15	400 000	400 000	401 801
Glacier Credit Card Trust, 3,91 %, 2030-09-20	831 000	831 000	838 657
		4 433 000	4 487 427
Obligations municipales (1,23 %)			
Access Justice Durham Ltd., série A, 5,02 %, 2039-08-31	749 248	888 017	777 138
Aéroports de Montréal, remb. par ant., 6,95 %, 2032-04-16	469 819	582 190	517 920
Aéroports de Montréal, série I, remb. par ant., 5,47 %, 2040-04-16	269 000	304 628	288 884
Calgary Airport Authority, série A, remb. par ant., 3,20 %, 2036-10-07	300 000	263 025	269 925
Ville de Montréal, 4,75 %, 2045-12-01	325 000	325 507	322 970
Edmonton Regional Airport Authority, remb. par ant., 7,21 %, 2030-11-01	145 236	174 470	156 607
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, série 00-1, remb. par ant., 7,05 %, 2030-06-12	119 000	136 896	135 839
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, remb. par ant., 5,63 %, 2040-06-07	150 000	165 195	165 190
Ottawa MacDonald-Cartier International Airport Authority, à fonds amort., remb. par ant., 6,97 %, 2032-05-25	298 049	317 452	323 594
Ottawa MacDonald-Cartier International Airport Authority, série E, à fonds amort., remb. par ant., 3,93 %, 2045-06-09	119 702	109 285	109 591
Winnipeg Airports Authority Inc., à fonds amort., remb. par ant., 5,21 %, 2040-09-28	291 290	319 213	300 598
Winnipeg Airports Authority Inc., à fonds amort., remb. par ant., 6,10 %, 2040-11-20	113 805	114 705	124 363
		3 700 583	3 492 619

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Titres adossés à des créances hypothécaires (0,07 %)			
Classic RMBS Trust, cat. A, série 21-2, taux variable, remb. par ant., 1,53 %, 2052-03-15	13 956	13 950	13 924
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, cat. A2, série 17, remb. par ant., 3,64 %, 2052-11-12	188 523	188 520	189 027
		202 470	202 951
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE CANADIENS		278 137 959	277 068 919
TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS (1,75 %)			
Obligations de sociétés (1,75 %)			
Bank of America Corp., taux variable, remb. par ant., 2,60 %, 2029-04-04	1 756 000	1 756 000	1 733 170
Goldman Sachs Group Inc (The), taux variable, remb. par ant., 2,01 %, 2029-02-28	1 470 000	1 470 000	1 435 101
Manulife Finance Delaware L.P., taux variable, remb. par ant., 5,06 %, 2041-12-15	1 204 000	1 139 889	1 233 456
Sunoco L.P., remb. par ant., 3,88 %, 2026-06-16	575 000	575 316	574 808
		4 941 205	4 976 535
TOTAL DES TITRES À REVENU FIXE AMÉRICAINS		4 941 205	4 976 535
Coûts de transaction		(7)	
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (99,21 %)		283 079 157 \$	282 045 454 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,24 %)			677 093
Dépôts de couverture (0,00 %)			1 698
Autres actifs, moins les passifs (0,55 %)			1 571 647
ACTIF NET (100,00 %)			284 295 892 \$

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le FNB Global X Actif obligations de sociétés (« HAB » ou le « FNB ») est une fiducie d'investissement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie, qui a commencé ses activités le 14 juillet 2010. L'adresse du siège social du FNB est la suivante : a/s Global X Investments Canada Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Les parts de catégorie E (« catégorie E ») du FNB sont offertes en permanence par l'entremise de son prospectus et sont négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole HAB. Un investisseur ne pourra acheter ou vendre des parts du FNB à la TSX que par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs peuvent négocier des parts du FNB de la même façon que d'autres titres négociés à la TSX, y compris au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité, et pourraient devoir payer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente des parts.

L'objectif de placement de HAB est d'obtenir une croissance du capital à long terme et de générer un revenu élevé. HAB investit principalement dans un portefeuille composé de titres de créance (y compris des titres assimilables à des titres de créance) de sociétés canadiennes et américaines, soit directement, soit indirectement en investissant dans des titres d'autres fonds d'investissement, notamment de fonds inscrits en bourse, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

Global X Investments Canada Inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB (« Global X », le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements »). Le gestionnaire de placements est chargé de mettre en œuvre les stratégies de placement du FNB et de retenir les services de Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « sous-conseiller ») en qualité de sous-conseiller du FNB.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

i) Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 16 mars 2026.

ii) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

iii) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du FNB. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le FNB exerce ses activités. Lorsque les indicateurs de cet environnement sont ambivalents, la direction exerce son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers

i) Comptabilisation, évaluation initiale et classement

Le FNB est assujéti à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 ») pour le classement et l'évaluation d'instruments financiers, y compris la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon la gestion des actifs financiers prévue dans le modèle d'affaires du FNB ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle prévoit trois catégories de classement principales pour les actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 exige que le classement des instruments de créance, le cas échéant, repose uniquement sur les remboursements de principal et les versements d'intérêts ainsi que sur le critère du modèle économique.

Les actifs financiers et les passifs financiers du FNB sont gérés, et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres d'emprunt du FNB, le cas échéant, correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de recouvrement ni détenus aux fins de recouvrement et de vente selon le modèle économique de l'IFRS 9.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur (voir ci-après) à la date de transaction, les coûts de transaction étant comptabilisés dans l'état du résultat global. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date où ils sont générés.

Le FNB classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories suivantes :

- actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés;
- actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier;
- passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant;
- passifs financiers au coût amorti : tout autre passif financier.

ii) Dépréciation

À chaque date de clôture, les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation au moyen du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, toute correction de valeur pour pertes est comptabilisée en résultat net. Des difficultés financières importantes de la contrepartie, la probabilité qu'elle déclare faillite ou subisse une réorganisation financière et les défauts de paiement indiquent tous qu'une provision pour perte pourrait être dépréciée.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

iii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel le FNB a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

Les placements sont évalués à la juste valeur à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable pendant lequel des séances sont tenues à la TSX (la « date d'évaluation ») en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur des sources de cotation externes. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché boursier actif et reconnu, un marché hors cote ou par un courtier en valeurs mobilières reconnu sont évalués selon leur cours de clôture. Pour les titres négociés en bourse, leurs cours de clôture sont considérés comme étant la juste valeur s'ils se situent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Toutefois, ces cours peuvent faire l'objet d'un ajustement si une valeur plus exacte peut être obtenue d'une transaction boursière plus récente ou si l'on y incorpore d'autres renseignements pertinents dont il n'a pas été tenu compte dans les cotations de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués au moyen de données du marché observables, si possible, selon le mode de calcul et la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'état de la situation financière selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. Les dépôts de couverture, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements comme dépôts de couverture. Il y a également lieu de se reporter au sommaire de l'évaluation de la juste valeur présenté à la note 6.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les transactions menées avec les porteurs de parts.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

iv) Compensation

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

v) Instruments spécifiques

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie en dépôt et des billets à court terme portant intérêt dont l'échéance est de moins de trois mois au moment de l'acquisition.

Au 31 décembre 2025, le FNB détenait des équivalents de trésorerie de 622 919 \$ (588 301 \$ en 2024).

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces contrats de change à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés dans l'état de la situation financière et en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés à l'état du résultat global. Lorsqu'un contrat de change à terme est liquidé ou qu'il vient à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans l'état du résultat global au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ». La valeur des contrats de change à terme en dollars canadiens est déterminée à l'aide des cours de change à terme établis par un fournisseur de services indépendant.

Parts rachetables

Les parts rachetables sont calculées au prix de rachat et sont considérées comme étant la valeur résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Elles sont classées à titre de passifs financiers en raison des exigences du FNB visant à distribuer le revenu net et les gains en capital aux porteurs de parts.

b) Revenu de placement

Les transactions sur placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés découlant des transactions sur placements sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen, tel qu'il est inscrit dans les états financiers, est pris en compte dans l'état du résultat global comme faisant partie de la variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les instruments dérivés. Le revenu d'intérêts à des fins de distribution tiré des placements dans des obligations et des placements à court terme représente le taux d'intérêt nominal reçu par le FNB selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le revenu tiré des distributions provenant de placements dans d'autres fonds du FNB est comptabilisé lorsqu'il est gagné.

Le revenu provenant des dérivés est présenté dans l'état du résultat global comme le profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés, comme la variation nette de la plus-value (moins-value) latente de placements et de dérivés, et comme le revenu d'intérêts à des fins de distribution, selon sa nature.

Le revenu tiré des transactions de prêts de titres, s'il en est, est inclus dans le revenu tiré des prêts de titres à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Tous les titres faisant l'objet d'un prêt sont présentés dans le tableau des placements, et la valeur de marché des titres prêtés et des garanties détenues est établie quotidiennement (note 7).

Si le FNB est assujéti à des retenues fiscales imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital, ces revenus et gains sont comptabilisés selon leur montant brut, et les retenues fiscales connexes sont présentées en tant que charges distinctes dans l'état du résultat global.

c) Devises

Les transactions menées en devises sont converties dans la monnaie de présentation du FNB au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les profits et pertes de change sont présentés en tant que « Profit net (perte nette) de change réalisé(e) », sauf pour les profits ou pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont comptabilisés en tant que composante du « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et d'instruments dérivés » et de la « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » à l'état du résultat global.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

d) Coût

Le coût des placements de portefeuille est déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part présentée à l'état du résultat global correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation divisée par le nombre moyen pondéré de parts du FNB qui sont en circulation au cours de l'exercice de présentation de l'information financière.

f) Transactions des porteurs de parts

La valeur à laquelle les parts sont émises ou rachetées est calculée en divisant la valeur liquidative du FNB par le nombre total de parts du FNB en circulation à la date d'évaluation applicable. Les montants reçus à l'émission de parts et les montants payés au rachat de parts sont inclus dans l'état de l'évolution de la situation financière. Les ordres de souscription ou de rachat ne sont autorisés que pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

g) Montants à recevoir (payer) se rapportant à des actifs de portefeuille vendus (achetés)

Conformément à la politique de comptabilisation à la date de transaction du FNB visant les achats et ventes, les transactions de vente ou d'achat en attente d'un règlement représentent des montants à recevoir ou à payer relativement à des titres vendus ou achetés, mais qui ne sont pas réglés à la date de clôture.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part du FNB est calculé en divisant l'actif net du FNB attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation que compte le FNB à la date d'évaluation.

i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers et les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses, ainsi que les droits et taxes de transfert applicables. Les coûts de transaction sont passés en charges et imputés aux coûts de transaction dans l'état du résultat global.

j) Changements futurs aux méthodes comptables

Les modifications futures de l'IFRS 7 et l'IFRS 9 s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Les modifications portent sur le règlement des passifs financiers au moyen de systèmes de paiement électronique et sur l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux présentant des caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il y a des modifications additionnelles aux obligations d'information concernant les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles.

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'IFRS 18 met en place de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux à l'état du résultat global, et améliore l'image donnée des mesures de la performance définies par la direction qui doivent être présentées dans une seule et même note. De plus, elle

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

exige que les entités soient tenues d'utiliser le sous-total du résultat d'exploitation comme point de départ du tableau des flux de trésorerie lorsqu'elles présentent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon la méthode indirecte. Ce changement aura une incidence sur la structure des états du résultat global et des flux de trésorerie du FNB et entraînera la présentation d'informations supplémentaires.

Le FNB procède actuellement à l'évaluation de l'incidence sur les états financiers des normes modifiées et des nouvelles normes comptables.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement.

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements comptables et des estimations les plus critiques de la part du FNB lors de la préparation des états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du FNB.

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers liés à ses activités de placement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du FNB en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du FNB et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du FNB et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le FNB, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au FNB, de même qu'une analyse, figurent ci-après.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, le cours des actions, les taux de change et les écarts de crédit (sans lien avec les variations de la solvabilité du débiteur ou de l'émetteur), influent sur les revenus du FNB ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant les rendements.

i) *Risque de change*

Le risque de change correspond au risque que des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du FNB, soit le dollar canadien, fluctuent en raison de variations des taux de change et puissent avoir une incidence défavorable sur le bénéfice et les flux de trésorerie du FNB ou sur la juste valeur des placements qu'il détient. Le FNB peut réduire son exposition au risque de change au moyen d'ententes relatives à des instruments dérivés tels que des contrats de change à terme ou standardisés. Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'avait pas d'exposition aux devises.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

ii) Risque de taux d'intérêt

Le FNB peut être exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de ses instruments financiers fluctue avec les taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmente lorsque les taux d'intérêt baissent; inversement, elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux à court terme du marché ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt, puisque ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et qu'ils sont de courte durée.

Le tableau suivant résume l'exposition du FNB au risque de taux d'intérêt, y compris les actifs du FNB classés selon la période à courir jusqu'à l'échéance :

Placements	Inférieur à 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Ne portant pas intérêt	Total
Au	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
31 décembre 2025	1 841	46 880	51 844	184 821	–	238 506
31 décembre 2024	2 388	64 817	63 447	225 174	–	355 826

Au 31 décembre 2025, l'actif net du FNB exposé au risque de taux d'intérêt était de 100,4 % (100,3 % au 31 décembre 2024).

Au 31 décembre 2025, le montant par lequel l'actif net du FNB aurait augmenté ou diminué si les taux d'intérêt en vigueur sur le marché avaient augmenté ou diminué de 1 %, en présumant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, toutes autres variables demeurant constantes par ailleurs, était de 16 038 694 \$ (20 714 836 \$ au 31 décembre 2024). La sensibilité du FNB aux taux d'intérêt a été déterminée en fonction de la durée pondérée des placements en portefeuille. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée.

iii) Autre risque lié au marché

L'autre risque lié au marché est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un placement précis, à son émetteur ou causées par tous les facteurs perturbant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le gestionnaire a mis en place des contrôles de gestion du risque à l'interne au FNB, lesquels visent à limiter la perte relative à ses activités de négociation.

Le tableau ci-après présente l'incidence estimée sur le FNB d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % d'un indice boursier général, compte tenu de la corrélation historique, tous les autres facteurs demeurant constants, aux dates considérées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Indice comparatif	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Indice ICE BofA Merrill Lynch Canada Corporate Bond	2 526 058 \$	3 056 079 \$

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

b) Risque de crédit

Le risque de crédit sur instruments financiers correspond au risque de perte financière pouvant découler du défaut d'une contrepartie de remplir ses obligations envers le FNB. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même que des autres débiteurs. À la date de clôture, l'exposition maximale du FNB au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans l'état de la situation financière. La politique du FNB à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties qui respectent les normes de crédit présentées dans le prospectus du FNB et, au besoin, en recevant des garanties acceptables.

Analyse de la qualité du crédit

L'exposition du FNB au risque de crédit selon une notation désignée du portefeuille investi attribuée aux 31 décembre 2025 et 2024 était la suivante :

Cote de solvabilité attribuée aux titres de créance ou aux instruments dérivés	Pourcentage de la valeur liquidative (%)	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
AAA	6,4 %	4,8 %
AA	0,6 %	0,8 %
A	37,1 %	39,3 %
BBB	52,6 %	51,1 %
BB	3,8 %	4,4 %
Total	100,4 %	100,4 %

La notation désignée a été obtenue auprès de Standard & Poor's, de Moody's et (ou) de Dominion Bond Rating Service. Lorsque plus d'une cote de crédit a été attribuée à un même titre, la cote la plus basse a été retenue. Le risque de crédit est géré en traitant avec des contreparties que le FNB estime solvables et en surveillant régulièrement l'exposition aux risques. Au 31 décembre 2025, le risque maximal auquel le FNB était exposé eu égard à un émetteur correspondait à 5,8 % (5,8 % au 31 décembre 2024) de son actif net.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La politique du FNB et la méthode du gestionnaire de placements en matière de gestion du risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que le FNB dispose toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, y compris les rachats d'actions estimés, et ce, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. En général, les passifs du FNB sont exigibles dans les 90 jours, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, qui est remboursable à vue. Le gestionnaire gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du FNB dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément cédés. L'objectif du FNB est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité est jugé minimal pour le FNB.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le FNB présente ci-après un classement des évaluations à la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux de juste valeur ainsi qu'un rapprochement des transactions et des transferts entre les niveaux de cette hiérarchie. La hiérarchie des données servant à l'évaluation de la juste valeur s'établit comme suit :

- Niveau 1 : les titres qui sont évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : les titres qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés observables, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : les titres qui sont évalués selon des données non observables de marché importantes.

Les changements aux méthodes d'évaluation pourraient entraîner des transferts entre les niveaux assignés aux placements. Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements et dérivés du FNB évalués à la juste valeur aux 31 décembre 2025 et 2024 :

	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Actifs financiers						
Obligations	–	281 842 503	–	–	351 580 683	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	202 951	–	–	306 966	–
Total des actifs financiers	–	282 045 454	–	–	351 887 649	–
Total des passifs financiers	–	–	–	–	–	–
Actifs et passifs financiers, montant net	–	282 045 454	–	–	351 887 649	–

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 par suite du changement dans la disponibilité des prix cotés sur des marchés ou des données observables sur le marché au cours des exercices présentés. En outre, aucun placement ni aucune transaction n'ont été classés dans le niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

7. PRÊT DE TITRES

Afin de générer des rendements supplémentaires, le FNB est autorisé à conclure certaines conventions de prêt de titres avec des emprunteurs qu'il juge acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). Aux termes d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au FNB des honoraires de prêt de titres déterminés, verser au FNB des honoraires d'un montant égal aux distributions que l'emprunteur a reçues sur les titres empruntés, et le FNB doit recevoir une forme acceptable de garantie d'une valeur excédentaire à celle des titres prêtés. Bien que cette garantie soit évaluée à la valeur du marché, le FNB pourrait tout de même être exposé au risque de perte si l'emprunteur ne s'acquittait pas de son obligation de rendre les titres empruntés et si la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Le cas échéant, le revenu tiré de ces transactions de prêt de titres au cours de l'exercice est indiqué dans l'état du résultat global du FNB.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la valeur totale des titres prêtés et des garanties reçues à la clôture des marchés s'établissait comme suit :

Au	Titres prêtés	Garanties reçues
31 décembre 2025	10 662 568 \$	11 211 501 \$
31 décembre 2024	13 493 120 \$	14 184 522 \$

Les garanties peuvent inclure, sans s'y limiter, de la trésorerie et des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne; par le gouvernement des États-Unis ou ses organismes; par certains États souverains; par des organismes supranationaux autorisés; et des emprunts à court terme d'institutions financières canadiennes, pour autant que, dans chaque cas, les titres de créance aient une notation désignée comme il est défini par le Règlement 81-102.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du revenu tiré du prêt de titres, tel qu'il est présenté dans l'état du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024. Il indique le montant brut du revenu tiré du prêt de titres provenant des opérations de prêt de titres du FNB, moins les retenues fiscales et les montants gagnés par les parties ayant le droit de recevoir un paiement provenant du montant brut dans le cadre d'une convention de prêt de titres.

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	Pourcentage du revenu brut	31 décembre 2024	Pourcentage du revenu brut
Revenu brut tiré du prêt de titres	14 263 \$		21 453 \$	
Retenues fiscales	–	–	(117)	0,55 %
Honoraires du mandataire d'opérations de prêts :				
The Bank of New York Mellon	(5 700)	39,96 %	(8 527)	39,75 %
Revenu net tiré du prêt de titres versé au FNB	8 563 \$	60,04 %	12 809 \$	59,70 %

8. PARTS RACHETABLES

Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de catégorie E rachetables et transférables, lesquelles parts représentent chacune une participation indivise et égale dans l'actif net du FNB. Chaque part habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des porteurs de parts. Chaque part confère une participation égale, avec toutes les autres parts, à tous les paiements faits aux porteurs de parts, autres que les distributions des frais de gestion, qu'il s'agisse de distributions de revenu ou de distributions de capital et, au moment de la liquidation, une participation égale au reliquat de l'actif net du FNB après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux parts de cette catégorie du FNB. Toutes les parts seront entièrement payées et non susceptibles d'appels subséquents, et ne seront pas assujetties à de futures évaluations, lorsqu'elles auront été émises, et elles ne pourront être cédées, sauf par application de la loi.

Les parts rachetables émises par le FNB confèrent à l'investisseur le droit d'exiger le remboursement au comptant d'un montant proportionnel à la participation de l'investisseur dans l'actif net du FNB chaque date de rachat et elles sont classées à titre de passif en raison de l'obligation du FNB de distribuer son revenu net et ses gains en capital aux porteurs de parts. Les objectifs du FNB en matière de gestion des parts rachetables sont d'atteindre l'objectif de placement du FNB et de gérer le risque de liquidité attribuable aux rachats. Le risque de liquidité du FNB attribuable aux parts rachetables est décrit à la note 5.

Pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB, les porteurs de parts du FNB peuvent i) racheter des parts du FNB au comptant, à un prix par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts du FNB à la TSX le jour de prise d'effet du rachat, lorsque le nombre de parts faisant l'objet du rachat ne correspond pas à un nombre prescrit de parts

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

ou à un multiple de celui-ci; ou ii) racheter, déduction faite de tous les frais de rachat applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à son gré, un nombre prescrit de parts ou un multiple du nombre prescrit de parts du FNB au comptant pour un montant correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts.

Des parts du FNB sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par titre, laquelle est fixée chaque jour ouvrable à 16 h (heure de l'Est). Les ordres d'achat ou de rachat doivent respecter une heure limite, soit 9 h 30 (heure de l'Est).

Le FNB doit distribuer tout bénéfice net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de la période. Le bénéfice réalisé par le FNB est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du FNB. Les gains en capital réalisés nets, le cas échéant, sont habituellement distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque année. Les distributions annuelles des gains en capital ne sont pas versées en trésorerie, mais sont plutôt réinvesties et comptabilisées à titre de distributions imposables et utilisées afin d'augmenter le prix de base rajusté de chaque porteur de parts du FNB. Les distributions versées aux détenteurs de parts rachetables sont constatées dans l'état de l'évolution de la situation financière.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le nombre de parts émises dans le cadre de souscriptions ou du réinvestissement des distributions, le nombre de parts rachetées, le nombre total et le nombre moyen de parts en circulation se présentent comme suit :

Exercice	Parts en circulation à l'ouverture	Parts émises	Parts rachetées	Parts en circulation à la clôture	Nombre moyen de parts en circulation
2025	34 592 041	2 928 603	(9 850 000)	27 670 644	28 290 714
2024	32 687 524	5 229 517	(3 325 000)	34 592 041	33 977 176

9. CHARGES

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,50 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu. Le sous-conseiller est rémunéré à même les frais de gestion pour les services qu'il a fournis, sans autre coût pour le FNB. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Autres charges

À moins que le gestionnaire n'y renonce ou ne les rembourse, le FNB paie l'ensemble de ses charges d'exploitation, notamment les honoraires des auditeurs, les frais liés aux services offerts par le fiduciaire et le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi de documents aux porteurs de parts, les droits d'inscription à la cote d'une bourse et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice (le cas échéant), les frais payables à Services de dépôt et de compensation CDS inc., les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des porteurs de parts et les coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, l'impôt sur le résultat, les taxes de vente, les commissions et les frais de courtage, les retenues fiscales ainsi que les honoraires payables à des fournisseurs de services dans le cadre de questions de conformité réglementaire et de fiscalité dans les territoires étrangers.

Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation à ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

10. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les commissions de courtage payées relativement à des transactions sur titres peuvent comprendre des montants payés aux parties liées du gestionnaire pour des services de courtage fournis au FNB.

Les services de recherche et d'utilisation de systèmes reçus en contrepartie des commissions générées auprès de certains courtiers sont généralement qualifiés de rabais de courtage sur titres gérés.

Les commissions de courtage payées aux courtiers relativement aux transactions sur les titres du portefeuille, les rabais de courtage sur titres gérés et les montants payés aux parties liées du gestionnaire, le cas échéant, pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, sont les suivants :

Exercice clos le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
31 décembre 2025	5 \$	néant \$	néant \$
31 décembre 2024	18 \$	néant \$	néant \$

En plus des éléments présentés dans le tableau ci-dessus, les frais de gestion versés au gestionnaire dont il est question à la note 9 sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent à l'état du résultat global. Les frais de gestion payables par le FNB aux 31 décembre 2025 et 2024 figurent à l'état de la situation financière.

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB gérés par le gestionnaire ou ses affiliés, conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB. Ces placements, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements.

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

11. GARANTIES DÉTENUES PAR LES NÉGOCIANTS-COMMISSAIRES EN CONTRATS À TERME

Le FNB peut détenir des comptes auprès de négociants-commissaires en contrats à terme, afin que ces derniers procèdent à la négociation de contrats à terme. Le cas échéant, la négociation de contrats à terme comprend, sans pour autant s'y limiter, les contrats à terme sur titres à revenu fixe et sur devises à des fins de couverture. Les négociants-commissaires exigent le maintien de dépôts de couverture minimaux. Ces exigences sont satisfaites par la garantie donnée par le FNB et détenue par ces négociants-commissaires. Les garanties détenues par les négociants-commissaires sont prises en compte au poste « Dépôts de couverture » aux états de la situation financière. Aux 31 décembre 2025 et 2024, les garanties détenues par les négociants-commissaires se détaillaient ainsi :

Au	Garanties détenues par les négociants-commissaires
31 décembre 2025	1 698 \$
31 décembre 2024	1 661 \$

12. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »), le FNB est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement et n'est donc pas imposé sur la tranche du résultat fiscal versée ou allouée aux porteurs de parts. Par conséquent, le gestionnaire a déterminé que le FNB n'est, en fait, pas imposable et il ne comptabilise donc pas l'impôt sur le résultat à l'état du résultat global ni les actifs ou passifs d'impôt différé à l'état de la situation financière. En outre, les remboursements d'impôt (fondés sur les rachats et les profits réalisés et latents de l'exercice) peuvent permettre la rétention de certains gains en capital nets dans le FNB sans engendrer d'impôts.

Le FNB peut être assujéti à des retenues d'impôt par certains pays sur des revenus de placement et gains en capital étrangers. Ces impôts peuvent être retenus à la source ou estimés au moyen de la méthode la plus probable pour calculer le passif d'impôt incertain concernant les gains en capital étrangers. Ces revenus et gains en capital sont comptabilisés selon leur montant brut, les retenues fiscales ou l'estimation de l'impôt sur les gains en capital étrangers connexes sont présentées en tant que charges dans l'état du résultat global, et les montants d'impôt à payer sont inclus dans les charges à payer à l'état de la situation financière. L'estimation pourrait différer considérablement de l'impôt réel à payer à un territoire étranger.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'avait aucun passif d'impôts.

13. PERTES FISCALES REPORTÉES EN AVANT

Les pertes en capital aux fins de l'impôt peuvent être reportées en avant indéfiniment et appliquées en réduction des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital reportées en avant peuvent être appliquées en réduction du résultat fiscal au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital réalisées pendant l'année d'imposition en cours peuvent être reportées en avant pendant 20 ans. Au 31 décembre 2025, le FNB disposait de pertes en capital ou de pertes autres qu'en capital, les pertes autres qu'en capital expirant comme suit :

Pertes en capital	Pertes autres qu'en capital	Année d'expiration des pertes autres qu'en capital
16 761 412 \$	–	–

Notes annexes (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

14. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés. Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'avait pas d'instruments financiers admissibles à une compensation.

15. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB dans le cadre de ses stratégies de placement (le(s) « FNB détenu(s) »). En général, la nature et l'objectif de ces FNB détenus consistent à gérer les actifs pour le compte d'investisseurs tiers conformément à leurs objectifs de placement. Ces FNB sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.

Pour déterminer si le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sur un FNB détenu, il évalue ses droits de vote, l'exposition à des rendements variables, et sa capacité d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur le montant des rendements. Dans les cas où le FNB exerce un contrôle ou a une influence significative sur un FNB détenu, il est considéré comme une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* et il comptabilise par conséquent les placements qu'il contrôle ou qu'il a une influence significative à la juste valeur par le biais du résultat net. Le but principal du FNB est défini par ses objectifs de placement et celui-ci a recours à ses stratégies de placement telles qu'elles sont définies dans son prospectus pour atteindre ces objectifs. Le FNB mesure et évalue à la juste valeur la performance de tout FNB détenu.

Les FNB détenus sur lesquels le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sont classés comme filiales ou entités associées, respectivement. Tout autre FNB détenu est classé comme entité structurée non consolidée. Les FNB détenus peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires tiers. Le FNB ne fournit pas un soutien financier à ses filiales ou entités structurées non consolidées et il n'a pas l'intention de fournir un tel soutien financier ou autre soutien que ce soit.

Les placements dans les FNB détenus sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs de ces FNB détenus. L'exposition maximale aux pertes découlant de participations dans des FNB détenus correspond au total de la juste valeur du placement dans ces FNB détenus à tout moment. La juste valeur des FNB détenus, le cas échéant, est présentée dans les placements dans l'état de la situation financière et dans le tableau des placements. Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'avait pas d'exposition à des filiales, des entités associées ou des entités structurées non consolidées.

—
GLOBAL X INVESTMENTS CANADA INC.
55, AVENUE UNIVERSITY, BUREAU 800 |
TORONTO, ON M5J 2H7

—
1-866-641-5739 OU
416-933-5745
INFO@GLOBALX.CA

GLOBAL X
par Mirae Asset